

Contribution du CESE à l'élaboration de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2021-2030 (SNB3)

Déclaration du groupe Santé et citoyenneté

Il est indispensable que la prochaine Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB3) fixe des perspectives stratégiques permettant de reconquérir la biodiversité au bénéfice de toutes et tous.

Le Groupe Santé et Citoyenneté partage l'avis du CESE sur la nécessité d'une prise de conscience collective en mobilisant "l'ensemble des acteurs publics, privés, associatifs, et la société civile pour faire de la biodiversité un élément fondamental de l'Education et de la formation". Il approuve donc les différentes recommandations de cette résolution pour faire culture commune.

Nous partageons également la nécessité de mettre en place une gouvernance de la biodiversité structurée, à toutes les échelles, du national au local, mais aussi en y associant et en impliquant les citoyennes et les citoyens pour mettre en synergie les initiatives et généraliser les bonnes pratiques dans le cadre d'une démarche partenariale et participative où tout le monde trouvera sa place.

Par ailleurs, le triptyque « Eviter, Réduire et Compenser » doit être généralisé et transversal à toutes les politiques publiques. Ses modalités d'application doivent concerner tous les acteurs pour réduire efficacement les impacts négatifs sur la biodiversité.

Pour tout cela, comme cette résolution le met en avant, il faudra se doter de moyens humains et financiers suffisants mais aussi d'une stratégie et d'un portage politique. La multiplicité des plans, des structures et des accords exigent cohésion et coordination et l'engagement de la France, et les différentes stratégies mises en place doivent faire l'objet d'une évaluation régulière.

Enfin, notre groupe insiste sur l'importance du lien entre la biodiversité et la santé. Ce lien et plus largement le lien entre santé et environnement est avéré, notre assemblée s'est emparée du sujet. La dégradation de la biodiversité agit en déterminant de santé négatif avec par exemple le développement des pathologies allergiques et respiratoires, des maladies infectieuses. Les espèces sont également une ressource de molécules à intérêt thérapeutique. En protégeant la biodiversité, nous protégeons la santé humaine.

Le Groupe Santé et Citoyenneté a voté cette résolution.